



Document d'Informations Clés

Ref. interne: SAS402AVI

URL: <https://kid.bnpparibas.com/XS3081824529-FR.pdf>

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

SecurAsset (LU) Argenta – AP Dynamic Capped Participation 2030

ISIN	XS3081824529
Initiateur	BNP Paribas S.A. - www.bnpparibas.com - Tel. +33 (0)1 57 08 22 00 pour plus d'informations
Autorité compétente	Émetteur: SecurAsset SA Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de BNP Paribas S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés
Date de production du document	05 février 2026 15:10:41 CET

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

► Type

Ce produit est une Notes (EMTN), un titre de créance structuré. A l'échéance, il offre une protection totale du capital contre le risque de marché. Par contre, en cas de remboursement anticipé, il n'est pas garanti que l'investisseur récupère 100% du capital investi.

► Durée

Ce produit a une durée déterminée et sera remboursé à la Date de remboursement.

► Objectifs

Ce produit est indexé sur la performance d'un fonds sous-jacent (voir ci-dessous).

À la Date de remboursement, vous recevrez, par Notes :

1. Si le Prix de référence final est supérieur(e) ou égal(e) à 120% du Prix de référence initial : un montant équivalent à 120% de la Valeur nominale.

2. Si le Prix de référence final est inférieur(e) à 120% du Prix de référence initial :

a. Si le Prix de référence final est supérieur(e) ou égal(e) à 100% du Prix de référence initial : un montant équivalent à la Valeur nominale, augmenté de la Performance du Sous-jacent.

b. Si le Prix de référence final est inférieur(e) à 100% du Prix de référence initial : un montant équivalent à la Valeur nominale.

En cas de remboursement anticipé (tel que prévu dans les conditions du produit), il n'est pas garanti que l'investisseur récupère 100 % du capital investi.

Où:

- La Performance d'un Sous-jacent correspond à la différence entre son Prix de référence final et son Prix de référence initial, divisée par son Prix de référence initial.

- Le Prix de référence initial correspond à la moyenne des cours de clôture du Sous-jacent aux Dates initiales du calcul de la moyenne.

- Le Prix de référence final correspond à la moyenne des cours de clôture du Sous-jacent aux Dates finales du calcul de la moyenne.

Données sur le produit

Prix d'émission	100% + 1% de frais d'entrée	Date d'émission	7 avril 2026
Devise du produit	EUR	Date de constatation finale	24 juin 2030
Valeur nominale (par Notes)	1 000 EUR	Date de remboursement (échéance)	8 juillet 2030
Dates initiales du calcul de la moyenne	7 avril 2026, 7 mai 2026, 8 juin 2026, 7 juillet 2026, 7 août 2026, 7 septembre 2026 et 7 octobre 2026.	Dates finales du calcul de la moyenne	25 juin 2029, 24 juillet 2029, 24 août 2029, 24 septembre 2029, 24 octobre 2029, 26 novembre 2029, 24 décembre 2029, 24 janvier 2030, 25 février 2030, 25 mars 2030, 24 avril 2030, 24 mai 2030 et 24 juin 2030.

Sous-jacent	Code Bloomberg	ISIN
Argenta Portfolio – Dynamic Cap	AFOFDYN LX	LU0476180459

Les termes du produit prévoient qu'en cas d'événements exceptionnels : (1) des ajustements peuvent être effectués auprès du produit et/ou (2) l'Émetteur du produit peut rembourser le produit par anticipation. Ces événements sont précisés dans les termes du produit et sont principalement en lien avec le(s) Sous-Jacent(s), le produit et l'émetteur du produit. Le remboursement et rendement éventuel (s'il y a) peuvent être différents des scénarios décrits au-dessus et notamment moins conséquent que le montant investi.

Tout remboursement décrit dans ce document (y compris les gains potentiels) est calculé sur la base de la Valeur Nominale Courante, hors frais, commissions, prélèvements sociaux et fiscaux éventuels applicables au cadre d'investissement et en l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant ainsi que en cas de mise en résolution du Garant.

► Investisseurs de détail visés

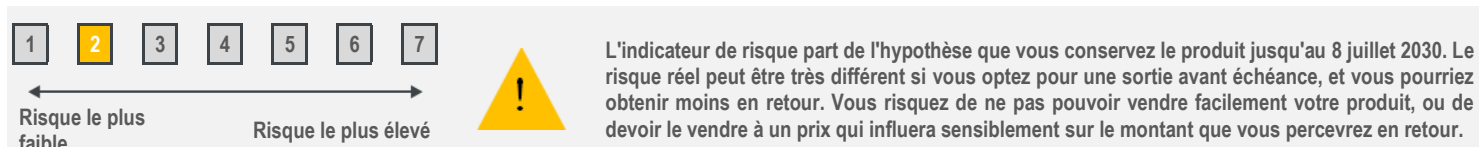
Ce produit a été conçu pour les investisseurs de détail qui :

- disposent d'un horizon d'investissement à moyen terme (de trois ans à cinq ans).
- cherchent à investir dans un produit de croissance, éventuellement pour diversifier leur portefeuille.
- cherchent à protéger la Valeur nominale à échéance mais comprennent qu'un remboursement anticipé dans des circonstances exceptionnelles peut entraîner la perte (partielle) du capital investi.
- sont en mesure de prendre une décision d'investissement éclairée, grâce à une connaissance suffisante et une bonne compréhension du produit ainsi que de ses risques et rendements spécifiques, et à une expérience d'investissement et/ou de détention de positions dans plusieurs produits équivalents offrant une exposition comparable au marché.

- sont informés par un conseiller professionnel.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

► Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Vous avez droit à la restitution d'au moins 100% de votre capital (le capital désigne la Valeur nominale) sauf en cas d'un remboursement anticipé. Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires. Toutefois, cette protection contre les aléas de marché ne s'appliquera pas en cas de sortie avant l'échéance ou en cas d'un remboursement anticipé.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Risque d'inflation : une inflation positive entraîne une perte de rendement pour tous les épargnants et les investisseurs. Le risque d'un taux réel (taux nominal corrigé de l'inflation) négatif est d'autant plus important que l'inflation est élevée.

Pour de plus amples informations sur l'ensemble des risques, veuillez consulter les articles relatifs aux risques dans la documentation juridique.

► Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée		8 juillet 2030	
Exemple d'investissement		10 000 EUR	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si le produit arrive à échéance
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	8 940 EUR -10,6%	9 901 EUR -0,23%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 430 EUR -5,7%	9 901 EUR -0,23%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 625 EUR -3,75%	11 513 EUR 3,37%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 803 EUR -1,97%	11 881 EUR 4,14%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les scénarios favorables, intermédiaire et défavorable représentent des résultats possibles, qui ont été calculés sur la base de simulations utilisant la performance passée du sous-jacent sur les 5 dernières années.

Il n'est pas facile de sortir ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de la période de détention recommandée, aucune garantie ne vous est donnée et vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

Que se passe-t-il si Securasset S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

SecurAsset SA, société de droit luxembourgeois, émet des obligations structurées sécurisées par des actifs détenus dans des compartiments distincts. Pour chaque émission, un compartiment dédié est créé. Les porteurs d'une émission ont un recours limité aux actifs détenus dans le compartiment créé pour les besoins de cette émission. Ainsi, en cas de faillite de SecurAsset SA, les créanciers d'un compartiment donné n'ont aucun recours sur les actifs des autres compartiments.

Les actifs du compartiment de cette émission sont composés d'un dépôt à terme émis par Argenta Spaarbank NV, et d'un contrat financier, de type swap, avec BNP Paribas S.A. SecurAsset SA utilise les sommes issues de la commercialisation pour souscrire au dépôt Argenta Spaarbank NV, permettant le remboursement du capital investi. L'obligation structurée est donc sécurisée par le dépôt Argenta Spaarbank NV détenu dans le compartiment de SecurAsset SA dédié à cette émission. De plus, BNP Paribas SA fournit à SecurAsset SA le moteur de performance du produit, par le biais du contrat financier, de type swap, conclu avec ce dernier, ce qui va permettre le paiement du coupon éventuel par SecurAsset SA.

En cas de faillite ou défaut de paiement de SecurAsset SA, un Trustee indépendant représentant les investisseurs et agissant dans leur intérêt procédera à la liquidation des actifs du compartiment afin de permettre le remboursement anticipé du produit. Dès lors, le montant remboursé à chaque investisseur en cas de faillite sera déterminé sur la base des montants recouverts par le Trustee. Ainsi, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le montant remboursé pourra être substantiellement inférieur à la valeur nominale du produit.

Par ailleurs, s'agissant du dépôt à terme émis par Argenta Spaarbank NV détenue dans le compartiment dédié, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que Argenta Spaarbank NV, agissant en tant qu'émetteur du dépôt détenu dans le compartiment dédié est agréé en tant qu'établissement de crédit en Belgique et est soumis en tant que tel au régime de résolution bancaire introduit par la Directive européenne 2014/59/UE du 15 mai 2014 établissant un cadre pour le redressement et la résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. Cette nouvelle réglementation confère, entre autres, aux autorités de résolution, le pouvoir de modifier les principaux du dépôt à terme émis par Argenta Spaarbank NV, et de le réduire, y compris jusqu'à zéro, les montants susceptibles d'être payés par du Argenta Spaarbank NV. Dans ce cas, ainsi qu'en cas de faillite ou défaut de paiement de Argenta Spaarbank NV, un Trustee indépendant représentant les investisseurs et agissant dans leur intérêt procédera à la liquidation des actifs du compartiment afin de permettre le remboursement anticipé du produit.

De plus, s'agissant du contrat financier, de type swap, conclu entre SecurAsset SA, et BNP Paribas SA. et qui est contenu dans le compartiment dédié, en cas de faillite ou défaut de paiement de BNP Paribas SA, un Trustee indépendant représentant les investisseurs et agissant dans leur intérêt procédera à la liquidation des actifs du compartiment afin de permettre le remboursement anticipé du produit.



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Ainsi en cas de faillite ou défaut de paiement ou de mise en résolution de Argenta Spaarbank NV ou de faillite ou défaut de paiement de BNP Paribas SA, le montant remboursé à chaque investisseur sera déterminé sur la base des montants recouvrés par le Trustee suite à la liquidation du compartiment. Dans ces cas, étant donné que la Note sert au remboursement du capital investi à l'investisseur et que ce swap permet le paiement du ou des éventuels coupons par SecurAsset SA., l'investisseur court le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles il a droit, dont le ou les éventuels coupons, et de perdre la totalité ou une partie du montant investi.

Dans ces différentes hypothèses, le montant perçu par l'investisseur pourra être significativement inférieur au montant dû au titre du produit, à échéance.

Le produit n'est couvert par aucun système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

► Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles :

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR sont investis.

Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si le produit arrive à échéance
Coûts totaux	360 EUR	403 EUR
Incidence des coûts annuels ^(*)	3.64%	0.94%

^(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à l'échéance, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,31% avant déduction des coûts et de 3,37% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

► Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,16% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont composés de 1,00% de frais d'entrée et de 1,16% de frais de structuration. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	216 EUR
Coûts de sortie	1,00% du montant nominal. Ces coûts s'appliquent uniquement si vous sortez avant l'échéance du produit. Ce pourcentage suppose des conditions normales de marché s'appliquent.	100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,44% de votre investissement par an.	44 EUR
Coûts de transaction	0%	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : jusqu'au 8 juillet 2030, qui correspond à l'échéance du produit.

L'objectif du produit est de vous fournir le profil de remboursement décrit dans la rubrique « En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus. Cela s'applique uniquement si le produit est conservé jusqu'à son échéance.

Dans des conditions normales de marché, vous pourrez revendre ce produit à un prix qui dépendra des paramètres de marché au moment de la revente, ce qui pourrait engendrer une perte. En cas de revente, une commission de 0,50% sera déduite du prix de marché, cette commission pourrait être augmentée dans des conditions exceptionnelles de marché.

La commission de 0,50% a été prise en compte dans le tableau. Par ailleurs, le distributeur peut prélever des coûts supplémentaires en cas de sortie avant l'échéance.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Toute plainte concernant la personne ayant conseillé ou vendu le produit peut lui être directement soumise.

Toute plainte concernant le produit peut être soumise en écrivant à l'adresse suivante : BNP Paribas CLM Regulations - Client Engagement and Protection Regulations - Torre Ocidente Rua Galileu Galilei, 2, 13°, 1500-392, Lisboa, PORTUGAL, en envoyant un e-mail à cib.priips.complaints@bnpparibas.com, ou en utilisant le formulaire en ligne disponible sur le site Internet suivant : <https://kid.bnpparibas.com/cib/claim>.

Autres informations pertinentes

Les informations contenues dans le présent Document d'Informations Clés ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente du produit, et ne sauraient vous dispenser de contacter votre banque ou conseiller.

Pour obtenir des informations supplémentaires sur le produit, y compris sur les risques encourus, veuillez-vous référer à la documentation juridique du produit (prospectus/prospectus de base et ses suppléments, et conditions définitives), disponible gratuitement auprès de votre conseiller financier.

Ce produit ne peut être ni offert, ni vendu, directement ou indirectement, aux États-Unis d'Amérique ou à des « U.S. persons ». L'expression « U.S. person » est définie dans la Réglementation S en vertu de l'U.S. Securities Act of 1993 (Securities Act). L'offre de ce produit n'a pas été enregistrée en vertu du Securities Act.

Le(s) Sponsor(s) de l'indice ne fait/ont aucune déclaration quant à l'opportunité d'une transaction sur le produit qu'il(s) s'abstient/s'abstiennent de vendre et de promouvoir.

